

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Château, 21, successeur de M^e LANVIN.

ROUBAIX

A proximité de la route départementale de cette ville à Tourcoing, à l'angle de la rue Saint-Maurice et d'une rue allant à celle de l'Alma.

À la jonction de ces rues avec celles de la Rondelle et de la Fosse-Cuveille, qui aboutissent comme les précédentes à ladite route de Tourcoing, et par une issue à la rue de la Fosse-aux-Chênes, et aussi en face de la rue de Blanche-Maille :

UN TRÈS BEAU

TERRAIN A BATIR

de la contenance de

3 ARES 23 CENTIARES ENVIRON
A VENDRE

POUR EN JOUIR DE SUITE.

L'an 1864, le lundi 27 juin, à deux heures précises après-midi, M^e Duthoit, notaire à Roubaix, procédera en son étude, rue du Château, 21, à la vente publique en une seule adjudication dudit bien.

S'adresser pour les conditions, audit notaire Duthoit, chargé de la vente et dépositaire des titres. 4599

Etude de M^e DUCHANGE notaire à Roubaix

VILLE DE ROUBAIX

Route de Tourcoing, n^{os} 23, 25 et 27

TROIS MAISONS

A DEUX ÉTAGES

A VENDRE

POUR EN JOUIR DE SUITE.

L'an 1864, le jeudi 30 juin, 3 heures précises de relevé, M^e Duchange, notaire à Roubaix, procédera en son étude à l'adjudication définitive des maisons dont ci-dessus la désignation :

Ces maisons seront vendues en un ou deux lots.

Il sera accordé des facilités de paiement pour le prix.

S'adresser pour les renseignements à M^e Duchange, notaire à Roubaix. 4592

Etudes de M^e COTTIGNY et M^e DUCHANGE notaires à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX

RUE St-GEORGES, 45,

Une belle Propriété

composée d'une

MAISON A ÉTAGE

édifiée sur 9 ares 93 centiares de fonds clos de murailles,

et occupée par M. Jules Cheval, (elle présente un front à rue de près de 12 mètres)

A VENDRE, par suite de décès, Pour en jouir et disposer le 1^{er} décembre 1864.

Le lundi 27 juin, trois heures précises de relevé, M^e Cottigny et M^e Duchange, notaires à Roubaix, procéderont en l'étude dudit M^e Cottigny, sise rue Neuve, 44, à l'adjudication du bien dont la désignation précède. 4622

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE TOUFLERS

2 hectares 12 ares 64 centiares

DE TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Toufflers

A affermer

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1865.

L'an 1864, le jeudi 7 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie à Toufflers, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 35 ares 44 centiares de terre à labour, occupés par Louis Pouchain ; mis à prix 44 francs.

2^o 26 ares 58 centiares de même terre, occupés par Louis Dillies ; mis à prix 30 francs.

3^o 44 ares 30 centiares aussi de terre à labour, occupés par François Pottier ; mis à prix 70 fr.

4^o 35 ares 44 centiares de même terre, occupés par J.-B. Brunin ; mis à prix 40 fr.

5^o 35 ares 44 centiares de même terre, occupés par la veuve Donat Gossart ; mis à prix 40 fr.

6^o Et 35 ares 44 centiares de même terre occupés par Napoléon Fin ; mis à prix 40 francs.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE WILLEMS

HAMEAU DE ROBUEUX,

A VENDRE

POUR EN JOUIR DE SUITE,

Une petite FERME

et 17 ares 72 centiares

DE FONDS, COUR ET VERGER.

L'an 1864, le mardi 28 juin, 3 heures de relevé, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera en la salle de la Mairie à Willems à la vente publique aux enchères du bien sus-désigné.

S'adresser pour tous renseignements audit M^e Leconte. 4626

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Sully-lez-Lannoy.

A AFFERMER

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1864.

L'an 1864, le lundi 4 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie de Sully-lez-Lannoy, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 26 ares 58 centiares de terre à labour, occupés par Jean-Baptiste Jouvencaux ; mis à prix 30 fr.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Sully-lez-Lannoy.

A AFFERMER

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1864.

L'an 1864, le lundi 4 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie de Sully-lez-Lannoy, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 26 ares 58 centiares de terre à labour, occupés par Jean-Baptiste Jouvencaux ; mis à prix 30 fr.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Sully-lez-Lannoy.

A AFFERMER

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1864.

L'an 1864, le lundi 4 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie de Sully-lez-Lannoy, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 26 ares 58 centiares de terre à labour, occupés par Jean-Baptiste Jouvencaux ; mis à prix 30 fr.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Sully-lez-Lannoy.

A AFFERMER

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1864.

L'an 1864, le lundi 4 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie de Sully-lez-Lannoy, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 26 ares 58 centiares de terre à labour, occupés par Jean-Baptiste Jouvencaux ; mis à prix 30 fr.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Sully-lez-Lannoy.

A AFFERMER

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1864.

L'an 1864, le lundi 4 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie de Sully-lez-Lannoy, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 26 ares 58 centiares de terre à labour, occupés par Jean-Baptiste Jouvencaux ; mis à prix 30 fr.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Sully-lez-Lannoy.

A AFFERMER

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1864.

L'an 1864, le lundi 4 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie de Sully-lez-Lannoy, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 26 ares 58 centiares de terre à labour, occupés par Jean-Baptiste Jouvencaux ; mis à prix 30 fr.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Sully-lez-Lannoy.

A AFFERMER

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1864.

L'an 1864, le lundi 4 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie de Sully-lez-Lannoy, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 26 ares 58 centiares de terre à labour, occupés par Jean-Baptiste Jouvencaux ; mis à prix 30 fr.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Sully-lez-Lannoy.

A AFFERMER

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1864.

L'an 1864, le lundi 4 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie de Sully-lez-Lannoy, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 26 ares 58 centiares de terre à labour, occupés par Jean-Baptiste Jouvencaux ; mis à prix 30 fr.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Sully-lez-Lannoy.

A AFFERMER

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1864.

L'an 1864, le lundi 4 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie de Sully-lez-Lannoy, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 26 ares 58 centiares de terre à labour, occupés par Jean-Baptiste Jouvencaux ; mis à prix 30 fr.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Sully-lez-Lannoy.

A AFFERMER

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1864.

L'an 1864, le lundi 4 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie de Sully-lez-Lannoy, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 26 ares 58 centiares de terre à labour, occupés par Jean-Baptiste Jouvencaux ; mis à prix 30 fr.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Sully-lez-Lannoy.

A AFFERMER

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1864.

L'an 1864, le lundi 4 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie de Sully-lez-Lannoy, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 26 ares 58 centiares de terre à labour, occupés par Jean-Baptiste Jouvencaux ; mis à prix 30 fr.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Sully-lez-Lannoy.

A AFFERMER

Pour 9 ans qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1864.

L'an 1864, le lundi 4 juillet, 3 heures de relevé, en la salle de la Mairie de Sully-lez-Lannoy, M^e Leconte, notaire à Lannoy, procédera publiquement, à l'extinction des feux, à la location des biens dont suit la désignation :

1^o 26 ares 58 centiares de terre à labour, occupés par Jean-Baptiste Jouvencaux ; mis à prix 30 fr.

Nul ne sera admis à surenchérir, s'il n'est reconnu solvable ou s'il ne présente dans les 24 heures une bonne caution à l'apaisement du receveur du Bureau de bienfaisance.

M^e Leconte, notaire à Lannoy, est chargé de cette location et de donner connaissance aux amateurs des conditions reprises au cahier des charges, déposé en son étude. 4627

Etude de M^e LECONTE, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

3 hectares 05 ares 66 centiares

TRÈS BONNE

TERRE A LABOUR